



**UNIVERSITE
DE BISKRA**

Université Mohammed Khider de Biskra
Faculté des lettres et des langues
Département des lettres et des langues étrangères
Filière de Français

MEMOIRE DE MASTER

options : Sciences du langage

Présenté et soutenu par :

Achi Nesrine

Le : 27JUIN2019

POUR UNE ETUDE DESCRIPTIVE DE LA NEOLOGIE EN ALGERIE

Cas de la chronique « Tranche de vie » du journal « Quotidien d'Oran »

Présenté devant le jury composé de :

Dr. BENAZOUZ Nadjiba	Université de Biskra	Rapporteur
Mme Slimani Souad	Université de Biskra	Examineur
Mme Maache Malika	Université de Biskra	Président

Année universitaire : 2018/2019

Remerciement

Tout d'abord, je tiens à remercier le bon dieu le tout puissant de m'avoir donné la force et le courage de mener à bien ce modeste travail, également je remercie infiniment mes parents qui ont toujours été là pour moi je remercie mon mari qui m'a encouragé et aidé à arriver à ce stade de ma formation.

Je tiens à remercier tous ceux et celle qui ont contribué à finaliser ce modeste travail.

Mes remerciements vont à docteur BEN AZOUZ Nadjiba mon encadreuse pour m'avoir guidé pour la réalisation de ce projet pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Dédicace

Je dédie ce travail qui n'aura jamais pu voir le jour sans le soutiens indéfectibles et sans limite de mon mari qui ne cesse de me donner avec amour le nécessaire pour je puisse arriver à ce que je suis aujourd'hui.

Que dieu te protège.

TABLE DES MATIERES	
INTRODUCTION GENERALE	3
CHAPITRE I : PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ALGERIE	7
INTRODUCTION	8
1. LANGUES PRESENTES EN ALGERIE	8
1.1. Amazighe.....	8
1.2. Arabe classique.....	9
1.3. Arabe dialectal.....	10
1.4. Langues étrangères.....	11
1.4.1. Le français	11
1.4.2. L'Anglais.....	11
2. STATUT DU FRANÇAIS EN ALGERIE	12
2.1. Le français dans la réalité algérienne.....	13
2.2. Appropriation du français.....	14
CONCLUSION	15
CHAPITRE II : NEOLOGIE ET DISCOURS JOURNALISTIQUE	16
INTRODUCTION	17
1. NEOLOGIE ET NEOLOGISME	17
1.2. Définitions lexicographiques de néologisme et néologie.....	17
1.3. Définitions linguistiques.....	18
2. EVOLUTION DU SENS DE NEOLOGISME	19
2.1. Problème de définition du mot.....	20
2.2. Lexie néologique.....	21
3. TYPOLOGIE DES NEOLOGISMES	23
3.1. Néologie formelle.....	24
3.1.1. Dérivation.....	24
3.1.2. Composition.....	24
3.2. Néologie sémantique.....	25
4. NEOLOGIE JOURNALISTIQUE	26
4.1. Discours journalistique.....	26
4.2. Journalistes : créateurs des néologismes.....	27

CONCLUSION	28
CHAPITRE III : RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNEES	29
INTRODUCTION	30
1. PRESENTATION DU JOURNAL « QUOTIDIEN D'ORAN »	30
1.1. La chronique « <i>Tranche de vie</i> ».....	30
1.2. Corpus collecté.....	31
2. METHODOLOGIE DE COLLECTE DES NEOLOGISMES	31
2.1. Critères de sélection des néologismes.....	31
2.2. Sentiment néologique.....	32
2.3. Marques typographiques.....	32
2.4. Absence des néologismes des ouvrages lexicographiques.....	32
3. PROCEDES DE FORMATION DES NEOLOGISMES	33
3.1. Néologie formelle.....	33
3.1.1. Dérivation suffixale.....	33
3.1.2. Dérivation préfixale.....	33
3.1.3. Composition.....	34
3.1.4. Autres procédés de formation.....	35
3.1.4.1. Détournements.....	35
3.1.4.2. Abréviations.....	35
3.1.4.3. Jeux graphiques.....	35
3.2. Néologie sémantique.....	36
CONCLUSION	37
CONCLUSION GENERALE	38
REFRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	41
ANNEXE	45

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le paysage sociolinguistique en Algérie est connu par sa diversité et sa complexité due certainement à la coexistence de plusieurs langues en usage au sein de la société.

A côté des variétés linguistiques, la présence de la langue française est une réalité que nul ne peut constater car cette langue marque sa présence depuis l'époque coloniale. Par conséquent, la langue française évolue au rythme de son usage au sein du milieu social. Ce panorama sociolinguistique laisse prétendre à la création de nouvelles unités lexicales résultantes des contacts de plusieurs langues en usage dans le milieu en question, c'est une utilisation très particulière de la langue française par rapport au français standard.

Ces transformations, et ces excès au niveau du lexique sont appelés par les linguistes néologismes, qui font l'objet d'étude de la néologie. Cette dernière doit être étudiée comme l'un des processus majeurs entrant dans l'évolution de n'importe quelle langue. C'est ce processus qui a attiré notre attention par l'emploi de différents procédés : composition, dérivation affixale et d'autres procédés de formation.

Ce phénomène néologique caractérise particulièrement la presse francophone où l'on assiste à un foisonnement considérable d'unités nouvelles, qui en parallèle, enrichissent l'univers lexical du journaliste. Cette mutation surtout médiatique, que connaît l'Algérie depuis plus de quarante ans, a une incidence directe sur la dynamique et l'évolution des langues utilisées par les journalistes :

Les journalistes n'ont pas hésité à recourir à la néologie afin de s'accommoder au quotidien de la vie, aux impératifs de la réalité qui se présente à eux et à laquelle ils se confrontent. Chaque terme créé dénote le besoin de dire ou de nommer autrement, et la créativité lexicale devient ainsi le symbole de la liberté, d'invention de l'individu, ou du groupe, face à l'opposition des pouvoirs constitués ¹.

¹ BASTAJI J., « Notes sur la créativité lexicale », dans ; Néologie et lexicologie, Larousse, Paris, 1979 , p.12

Nous avons choisi de nous intéresser au phénomène de la néologie interne dans la presse écrite parce que cet organe de presse représente est le canal par excellence par lequel se diffuse la langue française en Algérie, ce qui a suscité en nous l'envie et la curiosité de chercher et de comprendre cette évolution qui la distingue du français standard. Le phénomène linguistique de néologie est fort présent dans le texte journalistique de la presse écrite francophone en Algérie, c'est une source de motivation qui nous incite à étudier de près ce phénomène linguistique qui rend le français algérien si particulier.

Par le biais de cette étude sur la néologie dans la presse écrite francophone en Algérie nous voulons répondre à la question suivante : Quels sont les procédés de formation du néologisme dans la chronique Tranche de vie ? Autrement dit, nous tentons d'une part, de dégager à travers ce corpus, les procédés de formation les plus productifs et d'étudier le processus de création. D'autre part, nous tâchons d'expliquer l'emploi de certaines créations relevés dans la chronique « Tranche de vie » du journal le « Quotidien d'Oran » qui constitue notre corpus et forme le matériau fondamental de notre travail.

Cette question nous a conduite à reformuler les deux hypothèses suivantes :

-Chaque langue disposerait de ses propres stratégies de formation dans le domaine de la néologie lexicale.

-Les procédés de la néologie en Algérie se baseraient sur les bases des mots déjà existants dans la langue française et leur nouveauté consiste dans un changement de forme ou de sens.

Cette recherche est menée dans l'objectif d'analyser le processus néologique dans une période donnée, s'étalant entre février et juin 2016. Pour ce faire, nous avons collecté 62 néologismes de la chronique citée ci-dessus. La collecte s'est faite selon des étapes bien déterminées pour identifier de quelle manière les journalistes algériens participent à l'innovation de la langue française.

Notre travail est subdivisé en trois chapitres distincts mais complémentaires. Le premier est intitulé le paysage sociolinguistique de l'Algérie. Il est important de parler des langues qui forment le paysage socio linguistique en Algérie et surtout mettre

l'accent sur la place et les caractéristiques de la langue française dans le contexte algérien.

Le deuxième chapitre sera consacré à la définition de la néologie et du néologisme, typologie des néologismes et la néologie journalistique.

Le troisième chapitre intitulé « *Recueil et traitement des données* » est centré sur la présentation du journal Quotidien d'Oran, la méthodologie de collecte des néologismes et de l'analyse détaillée des néologismes constituant notre corpus. Le travail se termine par une conclusion générale, dans laquelle nous exposons des principaux résultats de notre étude.

CHAPITRE I :
PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE
DE L'ALGÉRIE

INTRODUCTION

Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières d'où le phénomène de multi ou plurilinguisme comme le confirme **S. ABDELHAMID** : « *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mai peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* »¹.

Les problèmes de langues occupent depuis longtemps une place centrale en Algérie. Les chercheurs qui s'en sont préoccupés ont souvent fait le choix de traiter la question soit d'un point de vue linguistique ou sociolinguistique soit d'un point de vue politique ou idéologique. Le but de ce chapitre est de mettre l'accent sur les différentes langues et variétés de langues en Algérie qui sont en contact permanent avec ce français qui tire ses origines de ce bain linguistique varié.

1. LANGUES PRESENTES EN ALGERIE

L'Algérie, comme tout pays maghrébin, où le français fut implanté depuis 1830, son champ linguistique est constitué d'un bouquet de langues et variétés de langues. Il existe une configuration linguistique complexe, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité de la langue amazighe, connue sous l'appellation de langue berbère qui se compose elle-même d'une variété de parlers locales ou régionales, tout en entretenant des rapports constants avec les langues dominantes l'arabe et le français en l'occurrence.

1.1. Amazighe

Les berbères constituent la plus ancienne des communautés d'Afrique du nord et puisent leurs traits de leur civilisation sont en continuité avec ceux des cultures préhistoriques. Ils opposèrent une farouche résistance au début de l'influence étrangère « *la population berbère avait une culture qui se caractérisait par une forte aptitude à phagocyter les éléments culturels étrangers, tout en restant profondément attachée à ses origines* »². Les Berbères

1 - S.ABDELHAMID, «pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage du français langue étrangère du département de français: Batna 2002.P35

2 - QUEFELEC A. Et al, op.cit,P.34

comptent en Algérie pour près du tiers de la population, soit 8,8 millions d'Algériens pour les arabophones.¹

Cette langue est très vivante en Algérie avec ses différentes variétés qui sont principalement: le Kabyle, le Chaouia, les variétés mozabites et targuies sont utilisées dans le M'Zab et le massif du Hoggar. Aujourd'hui, le berbère, comme l'arabe dialectale, est la langue maternelle d'une partie importante de la population algérienne, « *cette population berbérophone qui ne se distingue pas de la population arabophone que par l'utilisation vernaculaire du tamazight et des pratiques culturelles spécifiques* ». ²

Cette langue est parlée par une communauté importante de la population algérienne à l'égard des autres soit environ 27,4 de la population (34,8 millions d'habitants en 2008).

1.2. Arabe classique

Depuis l'indépendance, la langue arabe est la langue officielle de l'Algérie. Or quand on parle d'arabe, on désigne l'arabe classique et l'arabe dialectal, qui sont utilisés dans des contextes différents. L'arabe, dit arabe coranique ou classique est celle du Coran. Elle est associée à la religion, le Coran et ses sciences annexes comme la grammaire, la rhétorique, le commentaire, ainsi que quelques disciplines. L'arabe classique demeure la langue de l'instruction, de l'enseignement, de la langue écrite, du pouvoir politique et de l'administration. Mais c'est également la langue dans laquelle le message divin a été révélé. Autrement dit la référence symbolique de l'identité arabo-musulmane, comme l'explique **BENRABEH M.** « *La langue arabe et l'islam sont inséparable... L'arabe a sa place à part de par le fait qu'elle est la langue du Coran et du prophète* » ³. La langue arabe est jouit d'un important prestige. La langue arabe écrite, même quand elle n'avait pas été apprise, demeurait la marque d'une identité musulmane, référée à la prière, à la croyance et aux rites.

Assez loin de l'arabe classique nait après l'ouverture sur le monde occidentale suite à la colonisation européenne a cependant amorcé une dynamique dont l'aboutissement est d'après **QUFELEC A.** « *L'apparition d'une variété d'arabo dite moderne, assez éloignée de l'arabe classique* » (2002:34). Le recours à l'emprunt aux langues étrangères européenne l'anglais et le français a été la principale procédure néologique utilisée pour adapter la langue

¹ - www.tlf.ulaval.ca/.../Algérie-3_politique_ling.htm.

² - **TALEB IBRAHIMI K** les **Algériens et leur(s) langue**, Elhikma, Alger, 1995, p24

³ - **BENREBEH M**, langue et pouvoir en Algérie, seguier, Paris, 1999, p156.

Arabe aux exigences de la vie moderne, cette seconde variété est utilisée dans les médias (télévision, radio, presse écrite ...) et aussi dans le système éducatif (enseignement, manuel scolaire ...).

1.3. Arabe dialectal

Cette langue est dite, arabe dialectal ou l'arabe algérien. Elle est une langue orale, de communication de la majorité des arabophones d'Algérie. Cette variété d'arabe coexiste avec d'autres langues nationales ou étrangères. L'arabe dialectale (algérien) est la langue maternelle de la majorité des algériens (85%). Pour cela AREZKI ABDENNOUR affirme que « *Toute fois il est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension* » (1992:32). Elle constitue « *la langue de la première socialisation, de la communauté de base. C'est à travers elle que se construit l'imaginaire de l'individu, son univers affectif* »¹. Elle est également l'outil de communication entre les locuteurs algériens. Bien qu'il soit socialement dévalorisé, l'arabe dialectal constitue la langue la plus utilisée dans toute l'Algérie. Cette langue est considérée comme langue véhiculaire dans les communications inter-algérienne entre locuteur berbérophones de différentes variétés et entre ceux-ci et les locuteurs arabophones. En Algérie, L'arabe dialectal ou bien arabe algérien a une fonction exacte qui particularise l'identité sociale du locuteur à une communauté. LE parler d'un individu permettant immédiatement de connaître l'identité du groupe auquel il appartenait : tribu, clan, ville. Ce rôle était assumé en Algérie par les langues parlées : en première identité, on était donc constantinois, tlemcénien, kabyle : les langues définissent ainsi l'enracinement premier d'un individu dans son milieu social.

Depuis 1988, l'arabe dialectal est devenu un outil du pouvoir. Il est même utilisé dans les médias importants tels la télévision et la radio, et dans les divers situations formelles de la vie de l'Etat c'est pourquoi « *il laisse prévoir une reconfiguration de la situation des langues en présence sur le marché linguistique, ainsi que l'établissement de nouveaux rapports induits de la reconnaissance du tamazight, du recul de l'arabisation et de la formidable vitalité de l'arabe dialectale* »². En effet, cette forme de l'arabe remplit une fonction

¹ - TALEB IBRAHIMI K., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, Alger, 1995, p 35

² - QUEFELEC A. et al, *Op.cit*, p33

Essentielle dans la mesure où elle est un instrument efficace d'une communication familiale ou sociale pour la majorité des Algériens.

1.4. Langues étrangères

1.4.1 Le français

Après l'indépendance et avec la politique d'arabisation, l'Islam est la religion du pays et l'arabe est la seule langue officielle mais on a fait du français la première langue étrangère « privilégié » du pays cette langue est plus utilisée par les Algériens au nord, comme elle reste dominante dans les institutions administratives et économiques.

L'étendue de la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semblent être les facteurs dynamisant qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien. On peut évaluer à plusieurs millions (8 millions environ) le nombre de locuteurs maîtrisant plus ou moins correctement la langue française¹

Aujourd'hui, la présence de la langue française au sein de la société algérienne est importante, ainsi dans la plupart des administrations, les établissements scolaires et la politique pour ces raisons ; cette langue est appliquée dans le système éducatif algérien où son enseignement est obligatoire à partir de la troisième année primaire.

Cette langue est vue comme un instrument d'ouverture vers la modernité, la connaissance. Elle reste la langue des citations cultivées, du monde l'industrie et du commerce international. Elle est récurrente exclusivement ou concurremment avec l'arabe sur les enseignes des commerces.²

1.5.2. L'anglais

L'anglais est considéré comme étant la deuxième langue étrangère au niveau du système éducatif algérien. Avec l'ouverture économique, cette langue s'impose progressivement dans la société algérienne. Les événements de 1989 ont conduit à des réformes sociales et économiques visant l'institution éducative et, en particulier, ont autorisé la substitution de l'anglais au français en quatrième année du second cycle de l'école fondamentale. Avec ce changement, l'enseignement de l'anglais devint possible comme première langue étrangère, mais l'absence de cette langue dans l'environnement linguistique

¹ - Ibid, p 37

² - ASSLAH RAHAL S, plurilinguisme et migration, L'Hamattan, Paris, 2004, p 29.

et culturel du sujet parlant, elle n'a gardé que sa réputation de langue des sciences et des techniques. Aujourd'hui l'anglais représente la deuxième langue après le français ce qui prouve et confirme le prestige du français chez les algériens qui reste en position de force assurant son avenir. Comme nous venons de le voir, les données sociolinguistiques sont vraiment importantes si l'on veut mieux comprendre la production langagière en Algérie.

2. STATUT DU FRANÇAIS EN ALGERIE

Le français a envahi l'administration et les écoles mais il s'est répandu lentement dans la population. Dans l'Algérie colonisée et indépendante, cette langue a vécu et vit encore une dualité : d'une part l'attrait et d'autre part le rejet. C'est la langue de l'opresseur, une langue exprimant le mépris raciste du colon. Mais elle est aussi la langue de l'ouverture au monde moderne. Nous allons essayer de parcourir cet aspect et préciser les rapports de la langue et la culture française dans la société algérienne. Puis nous allons nous interroger sur la place réelle de la langue et la culture française dans notre société actuellement. En d'autres termes quels rapports entretient-elle avec les différentes langues locales?

La langue reste toujours un élément unificateur dans une communauté, c'est ce qui fait l'appartenance ou la non appartenance à un groupe en l'associant à certaines convictions politiques ou idéologiques : « *la langue n'est plus perçue comme moyen de communication remplissant, entre autres choses, une fonction sociale déterminée. Elle est devenue un critère d'appartenance idéologique.* »¹. Cette idée nous mène vers le concept d'*identité* qui est liée à celui de *communauté linguistique*. MOATASSIME A. précise « *d'un point de vue sociopolitique, une langue demeure avant tout l'expression d'une société donnée. Sa capacité de renouvellement dépend, en première et dernière analyse, de la volonté de cette société elle-même à vouloir se renouveler* »¹.

L'affrontement entre l'algérien et la langue française est-il motivé par la quête de l'identité culturelle ou par l'attachement exclusif à la langue arabe? Cette question paraît

¹ - DOURARI A., *Les malaises de la société algérienne d'aujourd'hui. Crise de langues et crise d'identité*, Alger, Casbah, 2003, p.15.

¹ - MOATASSIME A., *Arabisation et langue française au Maghreb. Aspect Sociolinguistique des dilemmes du développement*, France, Presses Universitaires, 1992, p.49.

ambiguë, néanmoins nous pourrions dire que langue arabe et identité culturelle sont deux notions indissociables, car chaque langue véhicule une culture, donc chacune dépend de

l'autre, les locuteurs prouvent un attachement et une revendication de la langue arabe qui dissimule une volonté de récupération de la culture nationale, c'est ce que voit ABDELMALEK S. « dans la restauration de la culture nationale la récupération d'un élément constitutif de la souveraineté nationale »². La réalité linguistique de l'Algérie se façonne de la sorte. Elle se situe entre un arabe algérien évolué et enrichi par l'apparition de nouveaux mots ou de néologismes acclimatés et une langue française réapproprié et réadaptée à un environnement et à un espace social en constante recomposition.

2.1. Le français dans la réalité linguistique algérienne :

La réalité sociolinguistique algérienne paraît compliquer car nous constatons l'existence de plusieurs catégories de locuteurs francophones algériens mais nous pourrions en parler de trois, premièrement *les francophones réels*, c'est-à-dire, les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ; deuxièmement, *les francophones occasionnels*, et là, il s'agit des individus qui utilisent le français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) et dans ce cas nous relevons le fait qu'il y a un usage alternatif des langues qui sont le français et l'arabe, usage qui s'explique par certaines visées pragmatiques. Enfin, ce que nous nommons *des francophones passifs*, et il est clair que cette catégorie concerne les locuteurs qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas.

En Algérie, le français garde sa place prépondérante à tous les niveaux : politique économique, social et éducatif. Cette langue préserve constamment son prestige dans la réalité linguistique algérienne, notamment, dans le milieu intellectuel. Dans leur vie quotidienne et dans divers domaines, des locuteurs algériens communiquent incessamment en français.

Nous constatons que le français est un instrument nécessaire pour les Algériens, que ce soit sur leur lieu de travail, à l'école ou même encore dans la rue. Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation, les positions du français n'ont pas changées, la langue française occupe toujours un rang avancé dans l'enseignement universitaire technique et scientifique, son étude progresse du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien. Le français a

² - ABDELMALEK S., *Bilinguisme et éducation en Algérie*, Paris, Mouton, 1967, p.205

également une fonction importante dans le secteur médiatique comme en témoigne l'essor de la presse francophone.

Dans les années postindépendances, le français était langue première puis seconde, ce statut s'explique par le fait que cette langue était une langue d'enseignement, jusqu'à la mise en place de l'école fondamentale dans le système éducatif algérien. L'arabe a pris en charge les enseignements des matières scientifiques dans le primaire et le secondaire, toutefois, l'arabisation n'a pas réussi dans le supérieur puisque paradoxalement le français est resté dans de nombreuses universités, la langue de l'enseignement et des techniques. C'est ce qui a entraîné un malaise chez les apprenants car après douze ans de pratique de la langue arabe (6 ans au primaire, 3 ans au CEM et 3 ans au secondaire), de nombreux bacheliers des filières scientifiques sont confrontés, dès le premier jour de leur rentrée universitaire, à un problème linguistique, celui de communiquer en français avec le professeur, de suivre un cours magistral en français.

Dans les secteurs scientifiques et techniques, le français demeure une langue importante dans la formation des cadres algériens et il représente aussi un outil de travail et un instrument de communication dans la vie de tous les jours, en l'occurrence, dans certaines grandes villes et dans certains milieux privilégiés d'un point de vue culturel et social. En fait, Nous pouvons dire que le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu ; d'une part il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et à la modernité. De plus cette langue est non seulement vue comme la possibilité d'une ascension sociale mais elle demeure également un instrument d'ouverture vers la connaissance et un instrument de communication largement employé

2.2. Appropriation de français :

La réalité linguistique en Algérie est composée d'une mosaïque de langues qui s'interpénètrent les unes des autres où le français entre en contact avec elles et porte à des degrés divers, les traces des codes et variétés de langues en présence. Le locuteur algérien ne cesse de transgresser le code de la langue française soit au niveau de l'écrit soit au niveau de l'oral. Un processus néologique généré essentiellement par les contraintes sociopolitiques et culturelles vécues par le sujet parlant est mis en œuvre par ces deux modes d'expression. Pour

communiquer, le locuteur algérien fait recours aux langues qu'il s'approprie dans sa communauté et qui entrent en contact avec le français.

Le locuteur algérien instruit dans l'école algérienne utilise un français algérien qui se forge de différentes variétés en présence (arabe dialectal, arabe classique, Amazigh). Il est également confronté à une situation de contact des deux langues durant sa scolarité car il s'approprie l'arabe classique et le français pendant un cursus scolaire long et relativement plus efficace et l'alternance des deux langues devient plus fréquente. Un français approprié qui se constitue progressivement en une norme endogène, et se caractérise par une nette tendance à la néologie de forme et de sens qui lui assure une vitalité et un dynamisme remarquable. C'est la variété la plus employée par les journalistes, les enseignants, les fonctionnaires et les étudiants.

Ce français en Algérie qui se détache nettement du français de France, est en train de se constituer son propre espace communicatif, il se forge progressivement une place stratégique qui lui confère une puissance créatrice et explique l'amorce de son cheminement vers une relative autonomie et une identité nouvelle. Ce français passe de devenir un instrument de communication interculturelle, une langue de l'identité plurielle de l'Algérie par sa perméabilité même aux langues et cultures en présence et l'usager algérien s'approprie cette bi langue qui nourrit son quotidien.

CONCLUSION

Aujourd'hui, la langue française garde toujours sa place vitale dans tous les secteurs : politique, social, économique et éducatif. Dans notre société, comme nous l'avons précisé, cette langue coexiste de toute évidence avec d'autres langues qu'elles soient institutionnelles (l'arabe classique) ou non institutionnelles, telles que les langues maternelles comme l'arabe algérien ou dialectal et toutes les variantes du berbère. Par rapport à ces langues, nous dirions que le français occupe une place fondamentale dans la vie quotidienne de certains algériens, qu'il s'agisse de l'étudiant, du commerçant, de l'homme d'affaire, de l'homme politique.

CHAPITRE II:

NEOLOGIE ET DISCOURS JOURNALISTIQUE

INTRODUCTION

Il est difficile de définir et de décrire la néologie et son *objet d'étude le néologisme*, donc il est crucial d'expliquer certains problèmes liés cette discipline, c'est la raison pour laquelle nous allons exposer dans ce chapitre les fondements théorique de cette notion. Parler du néologisme c'est poser le problème de sa définition, de ces choix et ses critères.

Dans le présent chapitre, nous faisons une destination des termes et de définition en se réfèrent à des ouvrages lexicographique et linguistique. Ce qui va permettre d'avoir une vision plus approfondie sur les deux notions néologisme et néologie.

1. NEOLOGIE ET NEOLOGISME

1.1.Définitions lexicographiques de néologisme et néologie

L'absence de consensus entre les différentes définitions de néologisme et néologie est remarquable, pour cela, une étude de la néologie doit logiquement prendre appui sur le dépouillement préalable quelques définitions dictionnairiques.

Le Dictionnaire Grand Larousse de la langue française, *définit la néologie comme suit* : « Néologisme. n.m. 1. Emploi de mots nouveaux. 2. Mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue »². Quant au dictionnaire *Trésor de la langue française* : « Néologisme. Sub. Masc. A. Vieilli. 1. Péj. Habitude, considérée comme fautive, d'abuser de la néologie, soit en créant, soit en utilisant de nombreux mots nouveaux. 2. Création de mots, de tours nouveaux, et introduction de ceux-ci dans une langue donnée. B. Mot, tour nouveau que l'on introduit dans une langue donnée, néologisme de forme/ de sens. C. Psychiatrie. Mot créé soit à ,partir de sons, soit par fusion de mots ou de fragments de mots usuels, et utilisé par un malade dans certains états délirants »³.

Après la consultation de ces différentes définition de néologie et néologisme, nous avons remarqués que le dictionnaire GLLF(1375) se contexte définir la néologie par création de mots nouveaux, tandis que le Dictionnaire TLF (1986) a défini comme création de mots nouveaux mais il ajouté la définition linguistique : processus de formation de nouvelles unités lexicales et lui donne comme synonyme créativité lexicale. Le même dictionnaire TLF (1986) a donné les différents sens que le mot néologisme a pris dans le temps en arrivant même à son utilisation en psychiatrie.

² - *Grand Larousse de la langue française*, 7 Volumes, Larousse, Paris, 1975.

³ - *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle (1989-1960)* 16 volumes, Gallimard, Paris, 1986.

Donc, l'ajout de chacun de ces dictionnaires d'une nouvelle entrée par rapport aux précédents, expliquer une évolution linguistique de ce concept.

1.2. Définitions linguistiques

GUILBERT L., considéré comme l'un des linguistes ayant présenté les travaux le plus éclairants sur les différents aspects de la néologie, définit ce concept comme étant :

« *La possibilité de création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de productions incluses dans le système lexical* »¹. Le même auteur, qui se situait dans le cadre de la grammaire générative traditionnelle, considère donc la néologie comme étant la création, à partir de règles déjà définies par un système, de nouvelles formes linguistiques. La notion de *néologisme* a été au cœur de nombreuses réflexions cependant elle reste une notion vague. Selon J. FSABRAYROLLES :

*La néologie n'est sans doute pas un concept discret, mais comporte plutôt différents degrés sur une échelle. Cette conception large et scalaire de la néologie explique la variabilité des jugements au sujet des néologismes et la présence dans le corpus d'éléments qui ne seraient pas spontanément et unanimement considérés comme des néologismes.*²

Donc l'auteur de cette citation voit que la néologie n'a pas qu'une seule définition car elle est une notion large et elle peut être envisagée sous plusieurs facettes.

La définition la plus proche de celle proposée par GUILBERT L. est celle du *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage*, dans lequel DUBOIS J. définit le néologisme comme étant « *une unité lexicale fonctionnant dans un domaine de communication déterminé et qui n'était pas réalisé antérieurement* »³. Cette définition permet de constater qu'un nouveau facteur doit être pris en considération, à savoir ; le surgissement d'une nouvelle unité linguistique qui n'existait pas auparavant.

¹ - GUILBERT L., *Op.cit.*, p.31.

² - SABLAYROLLES J. F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Honoré Champion, France, 2000, p. 13.

³ - DUBOIS J. et al., *Dictionnaire De Linguistique Et Des Sciences Du Langage*, Larousse, Paris, 1994, p.322.

Ainsi, DUBOIS J. définit la néologie comme : « le processus de formation de nouvelles unités lexicales »¹. Cette définition met en évidence que la néologie est un ensemble de procédés permettant la création de nouvelles unités lexicales. A partir des nombreuses définitions rencontrées du néologisme, nous présentons également celle de GUILBERT L. qui affirme que ce terme est utilisé « pour dénommer des mots nouveaux »². Considéré, donc, comme néologisme tout mot nouveau entré dans le lexique d'une langue. La plupart du temps, cependant on réserve l'emploi de néologisme à la création et à l'utilisation d'un mot ou d'une expression qu'on vient de former à partir d'éléments déjà existants dans la langue elle-même. De ce fait, le néologisme, ce concept lui-même est un témoignage du changement de la valeur lexicale et de l'attitude linguistique intervenue dans l'évolution d'une langue

1. EVOLUTION DU SENS DE NEOLOGISME

A partir d'une vingtaine de dictionnaires, SABLAYROLLES J-F.a effectué une étude sur l'évolution du sens de néologisme, il affirme que ce mot avait une connotation péjorative car il avait pour signification : « abus de mots nouveaux »³, il désignait ainsi tout ce qui était bizarre, anormal et qui, par conséquent, ne répondait pas à la norme. Ainsi, certains linguistes continuent de condamner les néologismes qui, selon eux, « portent atteinte à la pureté de la langue, parce qu'ils recourent à une vision immobiliste du parler d'une élite pour situer la langue »⁴. Quant à MERCIER L.M., il établissait une opposition entre néologie et néologisme « Néologie se prend toujours en bonne part, et néologisme en mauvaise ; il y a entre ces deux mots la même différence qu'entre religion et fanatisme, philosophie et philosophisme [...] Je me fais gloire d'être néologue et non néologiste »⁵. Il y a même dans cette affirmation une distinction entre néologue et néologiste, en vigueur entre le 18^{ème} et 19^{ème} siècle, était établie à partir des connotations que véhiculait chacun des deux concepts : l'un mélioratif et l'autre stigmatisant. Cette représentation négative envers *néologiste* ne peut s'expliquer que si on le met en rapport avec la valeur selon laquelle le *néologisme* est une tendance fautive à abuser de mots nouveaux.

¹ - *Ibid.*

² - GUILBERT L., *Fondements Lexicologiques Du Dictionnaire, Grand Larousse De La Langue Française*, Larousse, Paris, 1971.

³ - SABLAYROLLES J-F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes, op.cit.*, pp.66-68.

⁴ - ZHENHUA XU, *Op.cit.*, p.14

⁵ - MERCIER L.S., cité par GUILBERT L., *La néologie, Grand Larousse De La Langue Française*, Larousse, Paris, 1975a, p.3785.

Cependant avec l'évolution de la linguistique saussurienne, et la rigueur scientifique qu'elle mettait en avant dans sa volonté d'écarter tout jugement subjectif lié à l'usage linguistique, certains mots ont acquis des valeurs nouvelles et plus neutres en se débarrassant des connotations péjoratives. C'est le cas de *néologie* et *néologiste* qui sont, aujourd'hui, synonymes et ils désignent celui qui crée ou emploie des mots nouveaux. Le sens de *néologisme*, à son tour, a évolué parallèlement au sens *créativité lexicale*. Au fil du temps, une nouvelle acception fut accordée à ce mot pour désigner l'introduction d'un mot nouveau ou l'emploi d'un mot ancien dans un sens nouveau.

Actuellement, son usage se limite au *mot nouveau* et en psychiatrie, le néologisme est une tendance linguistique qui consiste en l'utilisation immodérée et pathologique de mots nouveaux créés soit à partir de sons, soit par fusion de mots ou de fragments de mots usuels, et utilisé par un malade dans certains états délirants. « *Le psychiatre allemand KRAEPELIN Emil a ainsi étudié les troubles du langage intérieur dans le rêve, ce qu'il a nommé les néologismes dans le rêve.* »¹.

1.1. Problème de définition du mot

Admettre que le néologisme est un mot nouveau pose problème dans la mesure où la délimitation de ce concept échappe à une définition satisfaisante. L'origine graphique du mot a souvent induit la compréhension du mot comme l'élément qui existe entre deux blancs. Dans le langage courant, un mot est une suite de sons ou de caractères graphiques formant une unité sémantique et pouvant être distingués par un séparateur (blanc typographique à l'écrit, pause à l'oral). Le concept mot en français dérive du bas-latin *muttum*. Il s'agit d'un substantif du verbe latin *muttire* dont la signification reste obscure. La notion de mot soulève d'importants problèmes d'identification. Elle dépend avant tout de l'intuition des locuteurs, chacun sachant citer des mots ou les identifier sans pour autant pouvoir expliquer quels sont ses critères de jugement.

Selon GAUDIN F. et GUESPIN L., la lexicologie est l'étude du lexique qui est un système structuré d'unités linguistiques, mais ils posent le problème de cette unité : « *il faut se poser de l'unité de ce système* »². Pour eux, les propositions faites par les linguistes en vue de substituer certains termes à l'usage du mot sont fluctuantes : le lexème désigne une unité

¹ - fr.wikipedia.org/wiki/N%25C3%25A9olog, consulté le 02/03/2011.

² - GAUDIN F., GUESPIN L., *Initiation à la lexicologie française. De la néologie au dictionnaire*, Duculot, Bruxelles, 2000, p. 207.

lexicale virtuelle, le monème sert uniquement pour désigner des unités minimales. Pour aboutir à une définition globale du néologisme, il est important de prendre en considération le fait que « *les néologismes sont la plupart du temps pluri morphématiques* »³.

Quant à MARTINET A., vu l'impossibilité de réunir tous les niveaux de réalisation du *mot*, il prétend :

Puisqu'il n'y a pas moyen de définir simplement le mot de façon à faire concorder cette définition avec l'usage ordinaire que l'on en fait, les structuralistes font de ce terme un usage aussi restreint que possible, et sont enclins à refuser de définir une unité linguistique universellement valable qui se situerait entre le monème et la phrase⁴.

Cet avis est partagé par MORTUREUX M.F. qui a évoqué l'insuffisance du vocable *mot* pour une définition de l'objet d'étude de la lexicologie, que cet objet « *ne s'impose pas de lui-même à l'expérience des locuteurs, il doit être découvert et déterminé par la lexicologie* »¹. Aussi, l'auteur a révélé le caractère polysémique de la notion *mot* en mettant en évidence les différentes notions confondues : mot graphique, signe lexical, expression, entrée de dictionnaire.

Un autre linguiste LERAT P. propose des distinctions qui sont, selon lui, indispensables pour aborder avec plus de clarté les problèmes de l'emprunt et du néologisme, car le mot peut être abordé de différentes conceptions ; signe linguistique en morphologie et syntaxe, vocable comme unité discursive, c'est pourquoi « *la qualité de la tradition lexicographique française tient plus ou moins à sa capacité de traiter méthodiquement de signes linguistiques pour la sélection des entrées, de dénominations dans le traitement des acceptions et de vocables dans les citations* »².

2.2. Lexie néologique

Conventionnellement, le lexique se définit par l'ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux. Selon GREIMAS A.J., COURTES J., composant du lexique, « *le mot, tout en étant une unité syntagmatique, ne*

³ - *Ibid.*, p.246

⁴ - MARTINET A., *Langue et fonction*, Denoël, Paris, 1969, p.127.

¹ - MORTUREUX M. F., *La lexicologie entre langue et discours*, Sedes, Paris, 1997, p. 146

² - LERAT P., *Propriétés générales des unités lexicales, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Peeters, Paris, 1999, p.12

peut être appréhendé comme tel qu'à l'intérieur d'une langue ou d'un groupe de langues particulières »³. Sa notion, vu l'ambiguïté liée à son statut, se révèle peu pertinente dans l'étude de la créativité lexicale qui doit prendre en considération des unités lexicales de dimension variables. Ces deux auteurs cherchent « à se débarrasser du concept de mot en proposant plus ou moins à sa place une nouvelle unité syntagmatique, la *lexie* »⁴. Ils rejoignent le point de vue de POTTIER B. en définissant la *lexie* comme suit « B. Pottier a choisi ce terme de *lexie* pour désigner des unités du plan du contenu qui ont des dimensions variables, allant de simples *lexèmes* (*chien*) aux syntagmes figés(*pomme de terre*), et pour tenter ainsi de remplacer le terme de mot dont il paraît impossible de donner une définition suffisamment générale »¹.

Selon SABLAYROLLES J.F., l'unité linguistique adéquate pour l'étude des néologismes est la *lexie*, il affirme également à propos de la nature de ces unités linguistiques (les *lexies*) qu'elles peuvent être :

des unités simples, indécomposables, [...], ou des unités complexes comprenant non seulement des formes affixées ou composées, mais aussi des syntagmes prépositionnels, des unités complexes pouvant aller jusqu'à la phrase inclusivement et enfin des textes, connus partiellement ou intégralement par de nombreux membres de la communauté linguistique².

Selon le même auteur, les *lexies* font appel à un certain nombre de caractéristiques :

Fonctionnellement, elles ont le même statut et le type de distribution que ce qu'on appelle ordinairement les mots. Le mot est l'archétype de la *lexie*. Sémantiquement, elles se caractérisent par une stabilité référentielle. En outre, ces unités font appel à la mémoire, notamment dans la reconnaissance de *lexies* détournées³.

SABLAYROLLES J.F. a décelé une néologie de sens dans le préfixe *ex-*, dès lors, nous pouvons déterminer la limite inférieure de la *lexie* néologique comme *lexie* simple ou morphème avec sens nouveau. Ce qui pose problème c'est la limite supérieure de la *lexie* dans la mesure où la frontière entre *lexique* et *syntaxe* n'est pas toujours délimitée. Les éléments du

³ - GREIMAS A.J., COURTES J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris, 1985, p.42

⁴ - *Ibid.*, p.42

¹ - *Ibid.*, p.40.

² - SABLAYROLLES J.-F, *Néologisme Et Nouveauté(s)*, *Cahiers de lexicologie*° 69, 1992, p. 6.

³ - SABLAYROLLES J.-F, *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, *Op.cit.*, p.149

lexique : locutions verbales, adverbiales, prépositionnelles... sont à envisager en néologie, de ce fait, un néologisme, du point de vue de sa nature, peut être :

- ✓ Un mot.
- ✓ De taille inférieure ou supérieure au mot (dans ce dernier cas il dépasse le cadre du mot graphique, unité plus longue).
- ✓ Un morphème.

Cependant, les locutions proverbiales, selon REY A. « *constituées par des propositions ou des phrases complètes, ne peuvent être incluses sans danger dans le domaine néologique, même si elles figurent dans le code* »¹. Cette affirmation nous a laissé réservée quant à la collecte des unités dans notre corpus écrit, nous n'avons pas intégré des locutions proverbiales malgré qu'elles sont présentes dans le discours journalistique algérien, et sont surtout répandues dans les échanges verbaux.

2. TYPOLOGIE DES NEOLOGISMES

La créativité est une constante dans le domaine de la néologie lexicale et témoigne de la dynamique de chaque langue: «*une théorie de la néologie doit rendre compte du fait d'évidence que la création lexicale est un élément permanent de l'activité langagière*»². Malgré la diversité des typologies existantes, il est plus ou moins admis que néologismes font appel aux procédés de formation que les néologues répartissent généralement en trois grands groupes.

Ces trois procédés présentent des moyens propres pour la formation des nouveaux mots, dans les deux premiers, il s'agit des moyens internes d'une langue (dérivation, composition), dans le troisième, il est question des moyens externes de transfert d'un mot d'une langue source dans une langue cible cas d'emprunt et calque. La délimitation stricte entre ces trois procédés n'est pas assez claire de sorte que les lexicologues se confrontent parfois à la difficulté de classer certains néologismes, dont la formation relève à la fois de différents procédés (dérivation, emprunt) ou même d'un seul type. Nous pouvons avancer l'exemple de SABLAYROLLES J.F. qui considère que le verbe français *réaliser*, au sens de *comprendre*, relève à la fois de la néologie sémantique et de l'emprunt, sous l'influence de l'anglais *to realise*. Le nouveau mot, malgré les différentes superpositions, doit relever principalement

¹ - REY A., *Néologisme : un pseudo-concept ?*, Cahiers de lexicologie, 1976, p.10.

² - GUILBERT L., *Op.cit.*, P. 34.

d'une seule classe, c'est ce qui est affirmé par SABLAYROLLES J.F. «*les procédés ne seront inclus que dans une seule classe, puisqu'il s'agit dans un premier temps d'un simple récapitulatif ordonné et non encore de l'établissement raisonné d'une typologie*»³.

3.1. Néologie formelle

Considérée un des procédés les plus productifs de la néologie lexicale, elle est appelée également néologie flexionnelle ou morphologique. Se basant sur l'adjonction d'un affixe, elle consiste, selon SABLAYROLLES J.F., en la formation de nouvelles formes linguistiques qui n'existaient pas auparavant, elle est aisément identifiable car la nouveauté affecte le signifiant et le signifié à la fois. La formation des néologismes peut se faire à l'intérieur d'une même langue à partir de mots existants. La créativité est donc inhérente à chaque langue et elle présente un aspect sur lequel les linguistes ont mis moins l'accent.

3.1.1. Dérivation

Les néologismes formés par dérivation sont préfixés, suffixés ou parasynthétiques (dérivation multiple). La dérivation est un processus très productif en Algérie, étant donné que la langue française dispose de nombreux affixes (suffixes et préfixes), les locuteurs algériens font recours à ces affixes pour former de nouvelles unités lexicales à base d'un mot français ou arabe plus un affixe français, c'est surtout le cas des deux suffixes *iste* et *eur*.

3.1.2. Composition

La composition qui est « *un processus morphologique qui forme, par association de lexèmes, des unités lexicales complexes pouvant figurer de façon autonome dans une phrase et susceptible de fonctionner comme un élément simple et indépendant* »¹. Contrairement à la dérivation, la composition donne lieu à des termes/mots composés ou des termes-syntagmes correspondent au regroupement de deux ou plusieurs mots qui présentent une seule unité conceptuelle. Il suffit de l'apparition d'un seul élément nouveau dans une expression pour que l'on parle de néologisme : «*Dès lors qu'un élément nouveau surgit dans ces associations plus ou moins figées, elles deviennent néologiques*»², selon le même auteur, *ces nouvelles*

³ - SABLAYROLLES J.F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Op.cit., p.211

¹ - ESSONO J-M., *Précis de linguistique générale*, L'Harmattan, Paris, 1998, p.113

² - SABLAYROLLES J.F., *La Néologie En Français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Op.cit., p. 155

alliances, caractérisées par une perte de leur sens compositionnel au profit d'un sens unique, combinent le plus souvent la structure déterminé + déterminant.

Néologie sémantique

Il est question d'une innovation du sens de l'unité linguistique dont le signifiant, déjà existant, acquiert une nouvelle acception, elle est donc la plus difficile à identifier. L'évolution sémantique des mots peut être ramenée à plusieurs causes principales: historiques, sociales, culturelles, linguistiques et psychologiques. Selon les changements de nature sociale, politique et culturelle qui apparaissent dans la société contemporaine, la spécificité de la néologie sémantique en tant que procédé de formation interne consiste dans la multiplication du sens pour une même unité lexicale «*Il s'agit de néologie quand un mot déjà existant dans une langue ajoute un autre sens*»³. Mais, selon quelques linguistes, l'adjonction d'un nouveau sens a parfois des répercussions sur l'emploi d'un mot qui, par déformation de son sens initial, devient un barbarisme. Pour SABLAYROLLES J.F. «*les deux grandes voies reconnues de la néologie sémantique sont la métaphore et la métonymie*»⁴.

La métaphore est l'affectation d'une nouvelle notion à une dénomination qui existe déjà et dont le référent est en rapport de ressemblance ou de similitude avec le référent de la nouvelle notion. Elle se définit par SABLAYROLLES J.F. Comme suit «*une lexie est utilisée pour dénommer un nouveau référent qui présente des similitudes avec celui qu'elle dénommait primitivement*»¹. C'est une des sources vivantes de la création du lexique autant en langue commune qu'en langue de spécialité. Le problème de la lexicalisation de la métaphore étant de déterminer à partir de quel moment on peut considérer qu'on a affaire à un nouveau signifié, et dans certains cas c'est l'étymologie elle-même du mot polysémique qui est difficile à établir : quel est le sens premier et quels sont les sens secondaires ?

SABLAYROLLES J.F., explique qu'avec le procédé de la métonymie, «*il y a un rapport de contiguïté entre le signifié originellement dénommé et le second*»². La métonymie est, donc, l'affectation d'une nouvelle notion à une dénomination qui existe déjà et dont le référent est en rapport de contiguïté avec celui de la nouvelle notion. Cette contiguïté peut être spatiale : prendre le contenant pour le contenu, par exemple : aimer la bouteille (contenant) pour aimer

³ - *Ibid.*, p. 150

⁴ - *Ibid.*, p. 155

¹ - *Ibid.*, p. 228.

² - *Ibid.*, p. 228.

le vin(contenu), ou temporelle : métonymie de l'antécédent pour le conséquent ou de l'effet pour la cause. A la différence de la métaphore, la métonymie repose sur un lien clair et objectif entre deux référents, fondé sur une contiguïté spatio-temporelle. Il existe, selon le type de rapport établi entre les deux référents, plusieurs types de métonymies.

L'évolution sémantique des mots peut être ramenée, à différentes causes : historique, sociale, culturelle, linguistique et psychologique. Les mots changent en fonction du changement de leurs référents, le mot néologisme est un exemple de la néologie sémantique. Le changement de l'organisation sociale, politique et culturelle ; des modes de production et de consommation économiques, engendre de nouvelles notions qui trouvent parfois refuge dans les dénominations déjà existantes. Selon DUBOIS J. :

la néologie de forme consiste à fabriquer [...] de nouvelles unités, alors que la néologie de sens consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors – que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque là exprimé par un autre signifiant³.

Ces deux procédés donnent bien lieu à de nombreuses innovations linguistiques dans le français algérien.

3. NEOLOGIE JOURNALISTIQUE

4.1. Discours journalistique

Le discours journalistique émis à travers la presse écrite se voit différent des autres discours médiatiques. L'analyse et la description de ce genre de discours demande un traitement un peu particulier par son caractère scriptural qui nécessite une lecture et une connaissance préalable du code (langue d'écriture y compris le processus créatif) qu'utilise cette presse. Selon CHARAUDEAU P. :

Le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à proposer un questionnement [...], élucider différentes positions et tenter d'évaluer chacune de celles-ci¹.

³ - DUBOIS J, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p.322

¹ - CHARAUDEAU P., *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles, 2005, p. 22

La position du journaliste vis-à-vis de l'information qu'il est entrain d'émettre, où il serait contraint d'expliquer et en s'attachant à élucider toutes les ambiguïtés qui peuvent désorienter le récepteur du message.

4.2. Journalistes : créateurs des néologismes

Toute innovation dans une langue est forcément, au départ, l'acte individuel d'une personne qui communique sa pensée ou son sentiment, oralement ou par écrit. Cette innovation individuelle peut n'avoir pas de répercussions chez les autres locuteurs. Mais elle peut aussi être reproduite par un petit nombre, puis par un nombre croissant de ceux-ci. Dans cette phase incertaine, intervient la diversité des auditeurs et des lecteurs : inégalités des cultures, variété des goûts, différence des situations, contraste des âges jouant pour constituer l'usage commun. Nul ne peut vraiment prévoir qu'après un temps plus ou moins long, le néologisme créé ou emprunté continuera à se généraliser ou restera cantonné chez une minorité ou disparaîtra. D'après QUEMADA B. :

il existe 3 groupes de créateurs, importateurs ou adaptateurs potentiels de néologismes : les « inventeurs » de toutes spécialités et à tous niveaux, c'est-à-dire ceux qui doivent désigner un nouvel objet ou un nouveau concept ; les « transcodeurs », qui ont à charge d'exprimer, à partir d'une langue étrangère ou d'un registre différent, une notion non dénommée ou mal discriminée ; les « informateurs » en tous genres, donc, en premier lieu, les journalistes et les publicitaires appelés à diffuser, par l'intermédiaire des communications de masse, les dénominations nouvelles¹.

Les journalistes sont des personnes qui parlent des langues étrangères, qui se sentent bien dans n'importe quel milieu (social ou professionnel) et qui sont capables de passer d'un registre de la langue à un autre sans problèmes, tout simplement parce que c'est leur travail. Dans cette vie d'activités si différentes, les journalistes sont plutôt inventeurs.

Souvent le prestige de l'utilisateur qui fait connaître et se répandre un néologisme créé antérieurement reste quasiment inconnu. Dans des situations de ce type, celui qui reprend et diffuse le néologisme en partage la responsabilité avec son créateur. C'est le cas des journalistes et des éditeurs de presse qui choisissent de sélectionner presque systématiquement les passages des discours ou des textes où figurent des néologismes dans les citations qu'ils rapportent ou les extraits radiophoniques ou télédiffusés qu'ils présentent. Le relais qu'ils

1- QUEMADA B., *A propos de la néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action*, La banque des mots, n° 2, 1971, pp. 142-143.

procurent concourt à une diffusion bien plus grande que celle restreinte à l'auditoire ou au public auquel les néologismes étaient originellement destinés.

Avec le développement des sciences le savant, le chercheur, le technicien, ont aussi besoin de créer de nouveaux mots, car il n'y a pas de développement sans création de nouveaux mots. En général, le discours technique et scientifique est un type d'échange où les interlocuteurs présentent un niveau de connaissance sensiblement équivalent, dans le cadre d'une même activité. Dans ce type de discours, la désignation d'une nouvelle découverte, d'un nouvel instrument, d'une nouvelle activité, rend nécessaire la production d'un mot nouveau. Il n'existe pas de frontières entre les terminologies et le vocabulaire usuel, qui s'enrichit de façon considérable de mots des sciences et des techniques qui se diffusent à grande échelle et à une vitesse très rapide. La créativité linguistique n'est pas exercée d'une manière uniforme par tous les membres de la communauté linguistique et dans toutes les situations d'énonciation. Les savants, les écrivains et les traducteurs sont aussi auteurs des néologismes.

CONCLUSION

La création lexicale est différente d'un locuteur à un autre, on ne crée pas de la même manière selon la situation dans laquelle on se trouve. Les raisons pour lesquelles un locuteur recourt, à un moment donné, à la néologie, sont sans doute diverses, SABLAYROLLES admet que pour analyser ces causes, il faut s'intéresser à la fois à la position du locuteur dans l'interlocution ainsi qu'à son degré de maîtrise de la langue et enfin, au respect du code.

Toute langue évolue nécessairement, et tout changement linguistique se trouve déterminé non seulement par sa structure immanente qui règle les échanges des locuteurs dans une communauté, mais aussi par son fonctionnement soumis aux lois d'évolution d'une société donnée. La modification de la structure sociale se traduit par un changement des conditions dans lesquelles se développe le langage.

CHAPITRE III :

RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Introduction

Ce chapitre est consacré à l'analyse de notre corpus, qui contient des néologismes collectés des rubriques du journal « Quotidien d'Oran » pendant une période de 5 mois (février, mars, avril, mai, juin 2016). Premièrement, nous allons présenter notre corpus, ensuite nous allons passer à l'analyse selon les procédés de formation utilisés dans la création de notre corpus en identifiant la néologie interne et externe.

1. PRESENTATION DU JOURNAL « QUOTIDIEN D'ORAN »

Le Quotidien D'Oran est un journal algérien francophone dont la date de première parution est le 14 /01 /1994. Ce quotidien généraliste traite des sujets diversifiés qui touchent à différents domaines : politique, culture, économie, société, sport, média, cinéma...etc. Ce quotidien est devenu national après trois ans de sa création. Imprimé à Oran (sa ville d'édition), à Alger (capitale du pays), et à Constantine (capitale régionale). Cet organe de presse possède un site web fonctionnel : <http://www.lequotidienor.com>., ce qui donne aux lecteurs la possibilité de télécharger l'intégralité des articles en format HTML et PDF ou bien de les visualiser en ligne, ce site permet donc à toute personne s'intéressant à la scène algérienne d'avoir accès au journal. Ce journal doit sa naissance au désir de la société algérienne d'avoir une source d'informations plurielles. Il n'a pas de ligne éditoriale précise :

1.1.La chronique *Tranche de vie*

Tranche de vie est un article court, encadré, composé en caractère italique. Son titre est très significatif, l'auteur veut à travers ses écrits exposer aux lecteurs une opinion réelle du vécu du citoyen algérien, leur donner une idée sur ses sentiments de désarroi, d'étouffement...etc. Les petites histoires qu'il relate traitent des questions relatives à la vie quotidienne et aux problèmes de la société algérienne. Il n'hésite pas d'écrire à partir d'expériences personnellement vécues. Derrière ses histoires, on découvre une personne avec ses goûts, ses opinions et ses émotions.

Dans chaque numéro, la chronique apparaît avec un titre généralement court mais informatif accompagnée souvent d'une illustration, celle-ci enrichit l'article car elle peut donner des informations supplémentaires sur son contenu.

1.2. Corpus d'exclusion

En commençant notre collectes de néologismes, nous avons comme condition nécessaire l'absence des mots des dictionnaires de langue française. Notre corpus d'exclusion est constitué d'un ensemble de dictionnaires de langue qui demeurent un outil de référence incontournable dans la collecte des lexies néologiques, à savoir qu'un corpus d'exclusion est un ensemble d'ouvrages de référence servant de norme de référence par rapport au français standard. , ces dictionnaires sont les suivants :

- Le Nouveau Petit Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Robert, Paris, 2009.
- Le Petit Larousse, Ed Larousse, Paris, 2014.
- Trésor de la langue française informatisé : T.L.F.I. : <http://atilf.atilf.fr>.

1.2. Corpus collecté

Le corpus collecté se compose de 62 lexies, extraites de la chronique « *Tranche de vie* » du journal « *Quotidien d'Oran* » et cela pendant la période de 03 mois, entre février et juin 2016. Le choix de la période est justifié par les évènements politico sociale très particulier ;elle jallonne d'évènement qui ont marqué l'actualité sur l' échelle nationale et internationale . D'autres procédés de formation sont à découvrir dans notre analyse.

2. METHODOLOGIE DE COLLECTE DU CORPUS

2.1. Critères de selection des néologismes

Pour la collecte de notre corpus, nous avons essayé de relever toutes les innovations lexicales rencontrées au cours du dépouillement du journal choisis à cet effet. Partant du principe que toute étude lexicale nécessite généralement la constitution d'un corpus à partir de critères préalablement définis, et pour distinguer une unité linguistique néologique d'une unité linguistique non néologique, notre collecte des néologismes a été basée sur des critères bien déterminés .

Pour faire une sélection des néologismes, nous avons respecté certains critères. Nous nous sommes référée dans notre collecte aux trois critères suivants : le sentiment de nouveauté, les marques typographiques de leurs créateurs et selon ce que propose REY-DEBOVE J. comme critère pour la définition du néologisme : son absence des ouvrages lexicographiques.

2.2.Sentiment néologique

Une lexie nouvelle est une lexie sentie comme telle. Il faut rappeler que lors de la recherche des néologismes dans un corpus donné, il est possible de constater des variabilités dans le repérage des lexies qui pourraient être néologiques, selon SABLAYROLLES cela est dû au sentiment néologique qui varie d'une personne à une autre.

Ce sentiment néologique nous a permis de repérer les formes lexicales présentant la double caractéristique d'être étrangères par rapport au français de référence, mais connues de nous en tant que locutrice algérienne partageant les mêmes références culturelles et identitaires avec les créateurs de ces formes, comme celles qui paraissent étrangères à notre compétence linguistique .

2.3.Marques typographiques

Lors de la collecte des néologismes, nous avons jugé important d'accorder une attention particulière à certains signes graphiques tels que les guillemets, les caractères italiques, les parenthèses, car ceux-ci peuvent être considérés comme des indicateurs du statut particulier de certaines formes linguistiques. Cependant, ils peuvent parfois exprimer une « *certaine défiance qui se traduit par une mise à distance* »². Le journaliste, dans ce cas, se sert des marques typographiques pour ne pas assumer la responsabilité de l'innovation lexicale, mais cela n'empêche pas de dire qu'il en assure la diffusion

2.4.Absence des néologismes des ouvrages lexicographiques

Le critère selon lequel nous avons établi le caractère néologique des mots est le critère lexicographique : nous considérons néologique n'importe quel mot qui n'apparaît pas dans le corpus lexicographique d'exclusion, c'est ce qu'on appelle la référence

² - PRUVOST, SABLAYROLLES, *Les Néologismes. Que sais-je ?*, n° 3674, P.U.F, 2003, p. 70.

métalinguistique. Nous nous sommes assurée de la lexicalisation ou non des formes repérées par la consultation d'un corpus d'exclusion déjà présenté.

3. PROCEDES DE FORMATION DES NEOLOGISMES

3.1. Néologie formelle

Considérée un des procédés les plus productifs de la néologie lexicale, elle est appelée également néologie flexionnelle ou morphologique. Se basant sur l'adjonction d'un affixe, elle consiste, selon SABLAYROLLES J.F., en la formation de nouvelles formes linguistiques qui n'existaient pas auparavant. Notre corpus se compose de 50 lexies, différentes techniques formelles telles que la dérivation, et la composition sont utilisées.

3.1.1. Dérivation suffixale

Dans notre corpus, 25 lexies, ce qui représente 40.32% , sont formés par dérivation suffixale, cela nous renseigne que les néologismes formés à partir du procédé de dérivation suffixale sont répandus de manière marquante dans le discours journalistique.

La suffixation consiste en l'adjonction d'un suffixe à la base française, les suffixes les plus utilisés sont « **iste** » et « **eur** », « **age** », « **ation** », Nous proposons les exemples suivants :

- **Piétonation** : piéton + suffixe « **ation** » pour désigné l'action anarchique des piétons, l'acte de marcher en foulant aux pieds.
- **A peupréiste**: la locution française à peu près + le suffixe « **iste** » c'est par rapport à la négligence des ingénieurs.
- **Refuseur**: formé à la base du verbe refuser + le suffixe « **eur** » pour désigné celui qui a tendance à tout refuser sans discuter.
- **Navigage** : Naviguer + le suffixe « **age** » pour donner le nom d'action de naviguer
- **Raisonnage** : Le mot raison + le suffixe « **age** » pour signifie Raisonnement.
- **Dictaturer** : Le mot dictature + le suffixe « **er** » pour signifier le verbe de l'action.

3.1.2. Dérivation préfixale

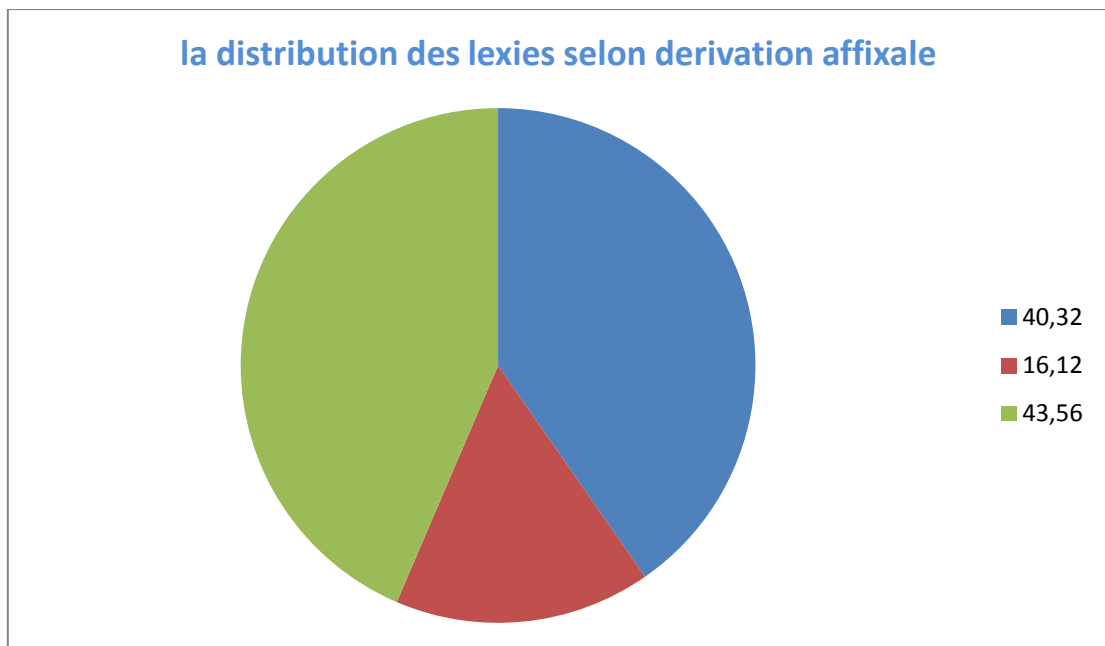
La préfixation consiste en l'adjonction d'un préfixe à une base. Cependant, ce processus de dérivation n'est pas très productif en le comparant à la dérivation

suffixale, il ne présente que la proportion de 16.12% de l'ensemble des lexies avec le nombre de 10 lexies seulement de 60. Nous proposons les exemples suivants :

- *Défête*: le contraire de fête.

- *S'autosortir*:

- *Supergravité* :



3.1.3. Composition :

Notre corpus contient 15 lexies néologiques françaises formées par composition représentées par 24.19%, Nous citons les exemples suivants :

- *Prêt-à-habiter* mot composé de trois termes liés par un trait d'union pour signifier logement prêt à être habité, ça désigne les logements sociaux accordés par l'Etat aux familles défavorisées.

- *Laissés-pour-compte*: personnes laissées sans être touchées parce que le pouvoir a des intérêts avec elles.

- *Faux-divorce*: désigne divorce arrangé.

- *Semi-échec* : échec qui n'est pas total.

- *Dépôlmé-chomeur*: le phénomène qui s'est bien répondu en Algérie.

- *Amibus* : (ami+bus), le bus qui fait monter tout le monde en ne laissant personne, cette lexie a une connotation péjorative : le fait de se trouver dans un bus en surcharge.

3.1.4. Autres procédés de formation

Dans notre corpus, nous avons repéré d'autres types de procédés de formation, représentés par 10 lexies (16.12%), nous avons les détournements, les abréviations et les jeux graphiques et phoniques, ces procédés sont répartis comme suit :

3.1.4.1. Les détournements :

Les détournements sont des unités linguistiques supérieures au mot. La nouveauté consiste dans le fait qu'un élément au sein de chacune de ces lexies a été modifié. Dans notre corpus, nous avons trouvé les exemples suivants :

Dame de la rue : lexie créée par détournement de *Dame de Paris*.

Larmes de mouton : Cette lexie est obtenue par détournement de l'expression *larmes de crocodile*.

Mille-feux : détournement de la lexie Mille feuilles

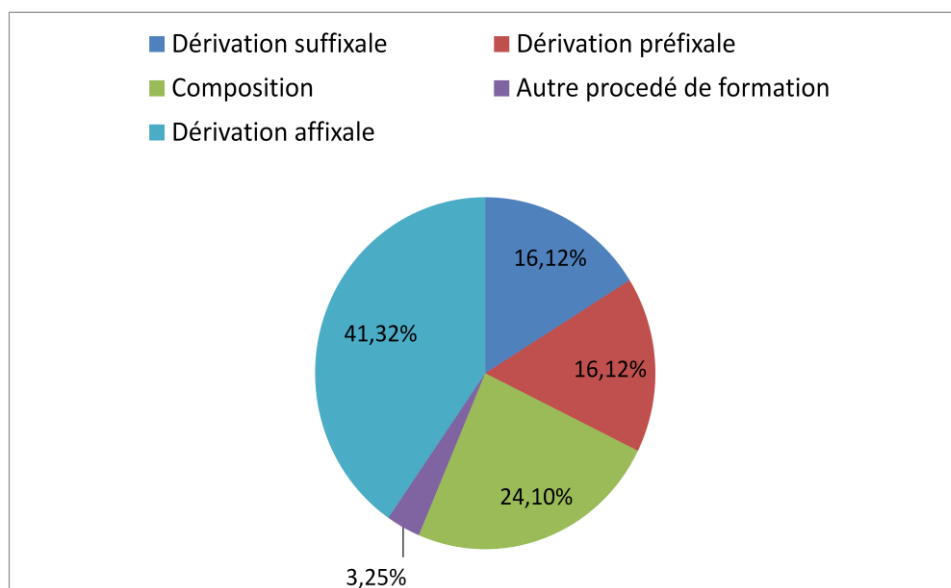
3.1.4.2. Les abréviations :

Un autre procédé relevé est celui de l'abréviation, qui consiste en l'abréviation du mot , nous avons deux lexies qui sont les suivantes : *Petit déj* (petit déjeuner), *Protesta* (protestation), *Barça* (*Barcelona*), *Infoux* (*informations*),

3.1.4.3. Les jeux graphiques et phoniques:

Les jeux graphiques et phoniques occupent une place moins importante dans notre corpus par rapport aux autres procédés. 03 lexies sont formées par ce procédé : *Saucial*, *le zoiseau*, *Bienfeuseur*.

La distribution des lexies selon les procédés de formation



3.2. Néologie sémantique

Il s'agit des lexies sont existantes dans la langue mais les signifiés ont subi des changements. Dans notre corpus, nous avons pu relever seulement deux (02) ce qui représente 3.25% . Ces lexies existent dans la langue française, mais leurs sens ont changé selon leur emploi dans le contexte algérien. Ces lexies sont :

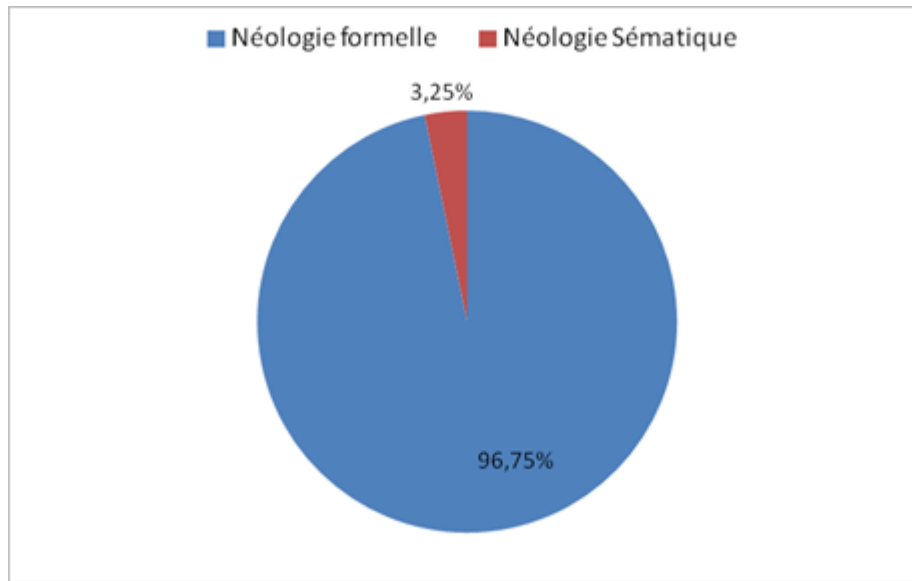
Chaîne : cette lexie est employée pour désigner *fil d'attente*, dans ce fil d'attente, la foule forme une chaîne humaine où chaque individu serait perçu comme un maillon constituant de cette chaîne.

-Barbu : cette lexie désigne toute personne portant une barbe, mais aussi, elle peut avoir un sens spécifique en Algérie, celui de désigner une personne militante ou sympathisante de l'ex-FIS ou des autres formations politiques islamistes.

Synthèse :

Les néologismes que nous avons collectés sont apparues sous forme mots français subissant des procédés d'affixation ou composition. Le procédé le plus productif est celui de la dérivation suffixale, sont surtout les suffixes *ser*, *eur* et *iste* les plus fréquents, le recours à la préfixation est assez faible tandis que la création néologique par composition est assez productive. Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

Les distributions des lexis selon les procedes de formation



CONCLUSION

Dans notre corpus, différents procédés sont utilisés dans la formation des néologismes collectés. Nous avons la néologie formelle, où nous avons remarqué l'emploi de la suffixation et la préfixation ainsi que d'autres procédés tels que les abréviations, les détournements et les jeux graphiques.

La néologie sémantique est moins présente dans notre corpus par rapport à la néologie formelle, il est question d'une innovation du sens de l'unité linguistique dont le signifiant, déjà existant. L'évolution sémantique des mots peut être ramenée à plusieurs causes principales: historiques, sociales, culturelles, linguistiques et psychologiques.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Lors du traitement de notre travail de recherche qui s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de master, nous nous sommes fixée comme objectifs de décrire la dynamique linguistique et ses causalités interne, autrement dit la comprendre et l'interpréter. Il s'agit de dégager une typologie à laquelle le locuteur a eu recours dans ces créations.

Notre travail de recherche en sciences du langage est intitulé « Pour une étude descriptive de la néologie en Algérie. Cas de la chronique *Tranche de vie* du journal 'Quotidien d'Oran' », dans lequel nous avons voulu faire une analyse du phénomène néologique dans le discours journalistique, et expliquer les caractères de la néologie comme phénomène linguistique qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans les pratiques linguistiques en Algérie.

Après avoir traité quelques données concernant la situation sociolinguistique, quelque concept théorique de la néologie et du néologisme et la néologie journalistique, nous avons établi une analyse détaillée proprement linguistique du corpus collecté et qui nous a permis de voir que la création lexicale est omniprésente dans discours journalistique.

Pour faire l'analyse de notre corpus, nous nous sommes inspirée de la typologie de SABLAYROLLES en classant les particularités lexicales collectés selon leurs procédés de formation, cette typologie s'articule autour des procédés suivants : la néologie de forme qui se manifeste soit par affixation soit par composition et la néologie sémantique.

Dans la formation des lexies néologiques collectées, nous avons pu découvrir que la dérivation est le procédé le plus utilisé. La composition est en seconde position suivie par les lexies formées par d'autres procédés : abréviation, détournement et jeux graphiques. En ce qui concerne la néologie sémantique, le nombre était moins élevé (02 lexies seulement). Il s'avère que la plus grande importance est accordée à la néologie formelle par rapport à la néologie sémantique dans le processus néologique en Algérie.

En guise de conclusion, cette analyse sur la néologie journalistique, nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur l'utilisation des procédés de création les plus productifs.

Conclusion générale

Ces éléments nous permettent de dire que malgré les spécificités et les originalités de chaque langue, avec une grammaire, une graphie ou une phonologie différenciée existe un système d'échange entre les langues qui s'adaptent parfaitement à la réalité sociolinguistique du français en Algérie, remarquable principalement au niveau de la création morphosémantique, au moyen de différents types d'association et de combinaison (dérivation affixal, composition et d'autres procédés de formation) permettant ainsi l'apparition de nouvelles lexies.

Bibliographie

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. OUVRAGES

1. ABDELMALEK S., *Bilinguisme et éducation en Algérie*, Paris, Mouton, 1967
2. BASTAJI J., Notes sur la créativité lexicale, dans ; *Néologie et lexicologie*, Larousse, Paris, 1979, p.12
3. *Grand Larousse de la langue française*, 7 Volumes, Larousse, Paris, 1975
4. ASSALAH- RAHAL S., *plurilinguisme et migration*, L'Harmattan, Paris, 2004
5. BENRABAH M. : *Langues et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme Linguistique*, Segulier, Paris, 1999
6. CHARAUDEAU P., *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles, 2005
7. DOURARI A., *Les malaises de la société algérienne d'aujourd'hui. Crise de langues et crise d'identité*, Alger, Casbah, 2003
8. ESSONO J-M., *Précis de linguistique générale*, L'Harmattan, Paris, 1998
9. GAUDIN F., GUESPIN L., *Initiation à la lexicologie française. De la néologie au dictionnaire*, Duculot, Bruxelles, 2000
10. GREIMAS A.J., COURTES J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris, 1985
11. GUILBERT L., *Fondements Lexicologiques Du Dictionnaire, Grand Larousse De La Langue Française*, Larousse, Paris, 1971.
12. LERAT P., *Propriétés générales des unités lexicales, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Peeters, Paris, 1999
13. MARTINET A., *Langue et fonction*, Denoël, Paris, 1969
14. MORTUREUX, M-F., *La lexicologie entre langue et discours*, Armand Colin, Paris, 2001
15. MOATASSIME A., *Arabisation et langue française au Maghreb. Aspect Sociolinguistique des dilemmes du développement*, France, Presses Universitaires, 1992
16. PRUVOST, SABLAYROLLES, *Les Néologismes. Que sais-je ?*, n° 3674, P.U.F, 2003

17. QUEFELEC A., DERADJI Y., DEBOV V., MAALI - DEKDOUK D., CHERRAD -BENCHEFRA Y.: *Le français en Algérie- Lexique et dynamique des langues*, Editions Duculot, Bruxelles, 2002
18. SABLAYROLLES. J.F, *La néologie en français contemporaine : Examen du concept et analyses de productions néologiques récentes*, Honoré champion, Paris 2000.
19. SEBAA.R., *L'Algérie et la langue française : l'altérité partagée*, Dar El Gharb, Oran, 2002.
20. TALEB IBRAHIMI K., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, Alger, 1995
21. ZHENHUA XU, *Le néologisme et ses implications sociales*, L'Harmattan, France, 2001.

II. ARTICLES

- 1 QUEMADA B., *A propos de la néologie. Essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action*, La banque des mots, n° 2, 1971
- 2 SABLAYROLLES J.-F, *Néologisme Et Nouveauté(s)*, *Cahiers de lexicologie* n° 69, 1992
- 3 REY A., *Néologisme : un pseudo-concept ?*, *Cahiers de lexicologie*, 1976

III. DICTIONNAIRES

1. DUBOIS J., *Dictionnaire linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994.
2. Le Nouveau Petit Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Robert, Paris, 2009.
3. Le Petit Larousse, Ed Larousse, Paris, 2014.

IV. SITOGRAPHIES

- 1 BENAZOUZ Nadjiba, *Le Français en Algérie : créativité lexicale et identité culturelle*, http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/3800/1/ben_azouz_najiba.pdf
- 2 CHARAUDEAU, Patrick. 2011, « la médiatisation de l'espace public comme phénomène de fragmentation » étude de communication (en ligne) <http://edc.revue.org/2346> ,2016

- 3 GUILBERT L 1972, Peut-on définir un concept de norme lexical ? Persée,
<http://www.persee.fr/doc/lfr-0023-8368-1972-num>
- 4 MARCELLESI Chr, « néologie et fonction du langage. Persée (en ligne).
1974. Disponible sur :
<http://www.persée.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge>
- 5 <http://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe-algérien>.
- 6 <http://www.aps.dz/algerie/51845-tamazight-langue-natinale-et-officielle-une-avanc%C3%A9e-importante-en-2016> . consulté 24/05/2019.
- 7 www.tlfq.ulaval.ca/.../algerie-3Politique_ling.htm

ANNEXE

CORPUS : NÉOLOGISMES COLLECTÉS (FEVRIER 2016 - JUIN 2016)

FEVRIER	MARS	AVRIL
Algérianité	A peupréiste	Aéropage
Amibus	Bienfeuseur	S'auto-vandalisme
L'ânation	Bourrécoles	Bigotisation
Barça	Bourricoler	Casse-cROUTIER
Cent soucis	Buveresse	Célébatrice
Dinarants	Chaine	Dame de la rue
Dolarisant	Caisse que sait	Dégérer
Euroïque	Larmes des moutons	Infaux
Euroïsme	Permet de bourricoler	Journaneux
Navigage	Mille-feux	Laisser- pour-compte
Reffuseur	Rechercheur	Naintitude
Raretiste		Petit déj
Saucial		Raisonnage
		Le zoiseau
13	11	14

Mai	Juin
<p>Barbu</p> <p>Dictaturer</p> <p>Défête</p> <p>Déplomé-chomeur</p> <p>Hémorridés</p> <p>Invrais</p> <p>Mégaconcert</p> <p>Piétonnation</p> <p>Protesta</p> <p>S'autosortir</p> <p>Semi-échec</p>	<p>Analphabétique</p> <p>Détatouer</p> <p>Discuterie</p> <p>Faux-divorces</p> <p>Grippe financière</p> <p>Homiste</p> <p>Lunettes pare- brise</p> <p>N'importequoitisme</p> <p>Pseudo-imam</p> <p>Recoup</p> <p>Supergravité</p> <p>Trotoiresque</p> <p>Verdurer</p>
11	13

Glossaire des néologismes collectés

A

Aéropage : (Du français). n. m. Action d'atterrir.

Algérianité : (Du français). n. f. Ensemble des traits spécifiques relevant de l'identité algérienne.

Amibus : (Du français). Mot composé de « *ami* » + « *bus* ». n. m. Le bus qui fait monter tout le monde en ne laissant personne.

Analphabétique: (Du français). le préfixe **an** + **analphabétique**

ânation: (Du français).n.m. signifie l'action par laquelle se forment l'âne-les ânes, ou le résultat de cette action qui vise l'âne.

A peupréiste:(Du français). adj-mas sing de la locution française à peu près c'est par rapport à la négligence des ingénieurs.

B

Barbu : (Du français).Adj. 1. Toute personne portant une barbe. 2. Une personne militante ou sympathisante de l'ex-FIS ou des autres formations politiques islamistes

Barça : Abrév. De Barcelona

Bienfeuteur : (Du français). n.m. Bienfaiteur pris dans un sens négatif.

Bigotisation : (Du français), n. f. L'action de rendre bigot, bigoterie.

Bourrécoles: (Du français).n.m. signifie un mauvais conducteur.

Bourricoler: (Du français). v. désigne la médiocrité et la mauvaise conduite des conducteurs.

Buveresse: (Du français). Cette expression désigne l'état de celui qui aime boire, en groupe, des boissons alcoolisées jusqu'à l'ivresse.

C

Cent soucis: préoccupation inquiète(à propos de quelqu'un ou de quelque chose)

Chaîne : (Du français). n. f. File d'attente, queue.

Caisse que sait: Qu'est ce que c'est

Casse-croûtier : (*Du français*). n.m. Personne qui prépare et vend des casse-croûtes.

Célébatrice : (Du français). n. f. Femme célibataire

D

Dame de la rue : (Du français). n. f. La rue qualifiée comme étant un lieu privilégiée pour les jeunes.

Défête: (Du français). nf. le contraire de fête.

Dégérer: (Du français). v. le contraire de gérer.

Dépôlmé-chomeur:(Du français).n.m.comp.le phénomène qui s'est bien répondu en Algérie.

Détatouer: (Du français). v . le processus d'élimination d' un tatouage.

Dictaturer : (Du français). v. Pratiquer une politique de dictature.

Dinarants : (Du français). n. m. plur. Ceux qui ont les dinars, les riches.

Discuterie : (Du français). n. f. débat, discussion.

Dolarisant: (Du français)

E

Euroïque : (Du français). Adj. Ce qui est relatif à l'euro.

Euroïsme : (Du français), n.m. Une certaine fortune en euros.

F

Faux-divorce: (Du français).n.m.comp. désigne divorce arrangé

G

Grippe financière: désigne la gravité de la crise économique qui à touchée le monde

H

Hémorroïdés : (Du français). p. p. v.tr. Adj. Personne qui souffre des hémorroïdes.

Hommiste: partisan de tout ce qui est humain(droit d'hommiste)

I

Infaux : (Du français). Abrév. Informations.

Invrais : Qui ne sont pas vrai.

J

Journaneux : (du français), n.m. plur. Ceux qui écrivent dans un journal, les journalistes.

L

Laissés-pour-compte : (Du français), n.m. Personnes laissées sans être touchées parce que le

Larmes de mouton : (*Du français*), Expres. Larmes de crocodile.

pouvoir a des comptes avec elles.

Lunettes pare-brise: (Du français),

M

Mégaconcert: (Du français). n.m. désigne un grand concert.

Mille-feux : (Du français), n.m. comp. Tissu de soirée

N

Naintitude : (Du français). n. f. Anomalie caractérisée par la petitesse de la taille très inférieure à la moyenne.

Navigage : (*Du français*).n.m. Action de naviguer.

N'importequoitisme : (Du français), n.m. Du n'importe quoi.

P

Permis de bourricoler: (Du français), n.m. permis de conduire donné aux chauffards.

Petit déj : (Du français), abrég. n. m. Petit déjeuner.

Piétonation : (Du français),l'action anarchique des piétons,l 'acte de marcher en foulant aux pieds.

Protesta : (Du français). abrég. n. f. Protestation.

Pseudo-imam : (Du français).n.m. faux imam

R

Raisonnage : (Du français), n. m. Raisonnement.

Raretiste : (Du français).quelqu'un ou une qualité qui est devenu rare.

Rechercheur: (Du français), n. m. celui qui fait des recherches.

Recoup: (Du français).coup après coup.

Reffuseur: (Du français), n. m. celui qui a tendance à tout refuser sans discuter.

S

Sauciale : (Du français).Du mot « sauce » + suff. « ale ». n. m., adj. con. péj. Du mot « social ». Pour signifier les différentes dépenses avec la rentrée sociale : l'école, Ramadhan et l'Aïd.

S'autosortir: (Du français),v

Semi-échec : (Du français), n. m. Echec qui n'est pas total.

Supergravité : (Du français), n. f. Très grave.

T

Trotoiresque : (Du français), adj. Agent qui surveille les voitures stationnées sur le trottoir.

V

Verdurer : (Du français), v. tr. Rendre un espace vert.

Z

Zoiseaux: (Du français), nm.plur .les oiseaux.